

La Nouvelle Revue de Presse

NRP Octobre 2013, n°18



DOSSIER

« LE PATRIMOINE ALGERIEN : VIVRE OU MOURIR ? »

Economie

L'Algérie franchit la ligne rouge

Houcine Lamriben

Société

Le sport spectacle embrigadement

Belkacem Lalaoui

Droit

Projet de loi pour la greffe d'organe

Karima.H

Culture/Médias

Editeurs et libraires en Algérie

Pierre Daum

مختارات الصحفية
التي لا تموت

Sommaire

N° 18, Octobre 2013

Dossier

« Le patrimoine algérien :
Vivre ou mourir ? »

Restauration de la basilique saint-Augustin

Nabil Chaoui, p.4

Le jeu de la bouqala

Kaddou M'hamsadji, p.4-5

La lente agonie de la figue en Kabylie

Kamel Boudjaji, p.6

Manuscrits du Touat-Gourara , p.7

Petite histoire de la Rue Tanger

Rachid Lordjane, P8

Economie

L'Algérie franchit la ligne rouge

Houcine Lamriben, P.9

Le FCE durcit le ton et dénonce un climat des affaires hostile

Hadjer Guenanfa, p.10

Société

Le mariage consanguin

Yazid Haddar, p.11

Le sport spectacle embrigadement

Belkacem Lalaoui, p.12

Droit

Projet de loi pour la greffe d'organe

Karima.H, p.13

A quoi va servir la loi sur l'audiovisuel en Algérie?

Amira Soltane, p.14

Culture/Médias

Camus et l'Algérie

Renaud de Rochebrune p.15-16

Editeurs et libraires en Algérie

Pierre Daum, p.16

Hommage

Science et politique, *Djamel Guerid, p.17*

Bibliographie, p.18

La NRP est la nouvelle formule de la « Revue de presse », créée en 1956 par le centre des Glycines d'Alger.

[Attestation du ministère de l'information: A1 23, 7 février 1977]

nrpresse@yahoo.fr

Revue bimensuelle réalisée en collaboration avec le :

CENTRE DE DOCUMENTATION ECONOMIQUE ET SOCIALE

3, rue Kadiri, Sid Ahmed, Oran • Tel: +213 41 40 85 83 • Courriel: nrpresse@yahoo.fr

Site web: www.cdesoran.org



*Le 26 aout 2013 nous a quitté Mr
Djamel Guerid, ami du CDES depuis de
longues années le texte de la dernière
page est un hommage que nous
voulons lui rendre*

Ont collaboré à ce numéro

Riadh CHIKHI, Boucif AOUMEUR, Bernard JANICOT, Hizia LAKEDJA, Fayçal SAHBI, Leila TENNCI, Fatima-Zohra ABDELLILAH, Lamia TENNCI, Sid Ahmed ABED, Mokhtar MEFTAH

«LE PATRIMOINE ALGERIEN : VIVRE OU MOURIR ?»

Editorial

Quand on reçoit quelque chose de précieux, on doit non seulement dire merci mais aussi le préserver. Ce fait prouve le respect qu'on peut avoir vis-à-vis de la personne qui nous a offert ce cadeau. Cet acte n'est pas réservé seulement aux individus mais il s'exerce entre générations et à travers différents temps et espaces. On appelle cela la transmission. Pour que cette dernière reste en mouvement, il faut appliquer un certain nombre de conditions. Tout d'abord avoir conscience de la valeur de ce passage à travers l'histoire d'un patrimoine qui devrait rester intact comme l'on t voulu les ancêtres. Faire preuve de partage. Pouvoir partager ce qui ne nous appartient pas est toujours difficile. On est dans une situation paradoxale. On reçoit un patrimoine qui est censé nous appartenir mais en même temps il appartient à toute l'humanité. Henri Bergson a essayé de résoudre ce dilemme en ayant l'idée d'étendre la notion de patrimoine en participant en 1921 à la naissance de la commission internationale de la coopération intellectuelle, ancêtre de l'UNESCO. En 1945, cette dernière est créée à Paris. Cette mondialisation du patrimoine a inclut l'héritage humain immergé, depuis plusieurs décennies, dans les océans ou tous les environnements subaquatiques. Cette conception du patrimoine a bien évolué maintenant. En 1992, on parle même de la mémoire de l'humanité. En 1997, la notion de patrimoine oral et immatériel du monde est bien définie. En Algérie, où on est-on de tout cela. Parler de la préservation du patrimoine algérien comme priorité sociale et politique est de l'ordre de l'utopie. Aussi pessimiste que cela pourrait paraître, cette thèse est malheureusement la réalité. Tout d'abord, la représentation qu'ont les algériens de leur propre patrimoine est-elle vivante ou pas ? L'algérien d'aujourd'hui est-il conscient que pour échapper à la déperdition, il doit regarder chaque matin le reflet de son passé et de son identité. On n'arrête pas de se poser la question : qui sommes-nous ? Pour y répondre, on devrait se pencher sur ce qu'est notre patrimoine matériel et immatériel car aujourd'hui il n'est plus question de monuments en pierre qu'on inaugure avec des personnalités publiques pour montrer une bonne foi et qu'il faut nettoyer parce que des sacs ou des bouteilles en plastiques les envahissent après le départ de tout le monde mais il s'agit aujourd'hui en Algérie d'un patrimoine qu'on ne touche pas, qu'on ne voit pas mais qu'on peut écouter à travers une musique qui fait pleurer sans qu'on sache pourquoi. Le patrimoine, c'est une odeur de jasmin, de café, de coriandre, de galette qu'on pourrait sentir au coin d'une rue mythique, à la montée d'un escalier d'une casbah ; c'est aussi une recette de cuisine qu'on reçoit de sa grand-mère, qu'on veut à tout pris transmettre aux autres ; c'est un vêtement qui même modernisé ne perd jamais son authenticité ; c'est un jeu qu'on pourrait jouer sur des terrasses ou dans des courettes durant des soirées fraîches pour exprimer une solidarité, une amitié, une convivialité ; c'est toutes les fêtes qu'on a aujourd'hui oublié ; c'est un fruit ancestral, un arbre fragile qu'on massacre au nom d'une technologie ; c'est un conte, une légende, une langue et la liste pourrait être bien plus longue.

Restauration de la basilique saint-Augustin Inauguration en grande pompe

Nabil Chaoui



Après 32 mois de pénibles travaux de restauration de la basilique Saint-Augustin à la rénovation de cet édifice religieux, au même titre que plusieurs diocèses de France et différents partenaires publics et privés et institutions gouvernementales nationales et étrangères. Étaient également présents à cette rencontre des chrétiens de différentes nationalités, étudiants, expatriés et résidents, qui ont fait le déplacement depuis très loin pour certains, rien que pour assister à l'inauguration solennelle des travaux de restauration. Une occasion aussi pour ces fidèles de visiter le site de «Lalla Bouna», comme aiment à l'appeler les Annabis, comprendre la basilique Saint Augustin, et les ruines de l'antique cité d'Hippone et d'admirer la beauté des matériaux choisis et la qualité d'exécution des dômes, des vitraux et des hauts reliefs restaurés. Quelques-uns d'entre eux ont accepté de livrer leurs impressions sur ce qui s'est fait pour la préservation de ce riche patrimoine de la chrétienté et sur la disponibilité des officiels algériens

pour sa restauration en terre d'Islam. Nos interlocuteurs du moment ont tous été unanimes à répondre que c'est justement grâce à l'Etat algérien et à la contribution de mécènes algériens, de grandes entreprises nationales et de généreux donateurs, discrets pour la plupart que ces travaux ont été rendus possibles. Pour cela, ils ne tariront pas d'éloges à l'endroit de la population de la ville d'Annaba, qui a su protéger les lieux et ainsi permettre la pratique en toute quiétude de leur culte aux chrétiens habitant la région et ceux en pèlerinage sur les lieux où a vécu saint Augustin. Il faut surtout signaler que la population annabie a toujours voué un profond respect pour les chrétiens occupant la basilique Saint Augustin. Aussi, la population de la Coquette a toujours survécu en denrées alimentaires, couverture, finances aux sœurs de la basilique. Depuis l'Indépendance du pays, la basilique Saint Augustin a été toujours protégée par la population d'Annaba, et même au moment sanglant de la période terroriste, personne n'a attenté à cet endroit de culte chrétien. Selon des observateurs locaux investis par la politique internationale, le choix d'inaugurer actuellement la Cathédrale Saint Augustin répond à un souci de la montée de l'islamophobie en Europe, particulièrement en France. Par cette démonstration de réhabiliter un lieu de culte chrétien, l'Algérie vient de montrer au monde entier son respect pour le «choix de l'autre».

20 Octobre 2013

LE JEUNE
INDEPENDANT

LE JEU DE LA BOÛQÂLA : À la recherche du Fâ'l ezzîne: Présage et augure

Kaddour M'hamsadji

...Je voudrais ébaucher une brève évocation qu'on n'a pas coutume de penser ensemble pour comprendre un jeu de société, appelé «el bouqâla» et dont le caractère, à l'origine féminin puis plus tard mixte, repose surtout sur les circonstances historiques de sa création. En effet, les poésies improvisées toujours en arabe parlé et récitées par les femmes au cours de cette séance de réconfort moral mutuel sont inspirées d'un pan, aujourd'hui oublié, de la guerre de course en Méditerranée (XVIe-XVIIe siècle). Ces femmes avaient un mari, un fils, un fiancé, un frère, un oncle, parti en mer pour protéger nos côtes... Longtemps, à cette poésie orale, épique et populaire, se sont intéressés des ethnologues français (Doutté, en 1909, Desparmet, en 1913) et des chercheurs algériens (Youssef Oulid Aissa, en 1947, Mohammed Benhadji Serradj, en 1951, Saadeddine Bencheneb, en 1956). Ils ont publié des articles de cir-

constance sur notre patrimoine culturel immatériel... Au cours des soirées du mois sacré de Ramadhâne, il est fréquent que dans les vieilles familles de l'Algérois ainsi que dans celles de certaines villes portuaires (Dellys, Béjaïa, Cherchell, Ténès,...) et de l'intérieur (Blida, Koléa, Miliana, Médéa,...), on tient des séances récréatives de la bouqâla. Au cours de ces séances très conviviales, dans les soirées fraîches, par exemple, sur les terrasses de la Casbah, toute baignée de clair de lune, on organise «une bouiqla», un diminutif familier chez les Algérois avertis pour écouter, entre femmes, de merveilleuses poésies, recueillies et transmises oralement d'une génération à la suivante, très courtes et pleines d'espérance qui libèrent l'esprit en lui procurant le plaisir infini de pouvoir trouver bientôt une solution à ses difficultés ou de réaliser



ses vœux, car, en ces temps de danger constant de nombreux jeunes gens des villes du pays allaient dans les ports s'engager dans la marine militaire algérienne. Du poème récité, on tirait un fâ'l (un bon présage). Dans ce «jeu», qui n'est qu'un jeu, la bouÛqâla est un récipient réfrigérant en terre cuite, très apprécié, autrefois, par les citadins pour boire de l'eau fraîche en été. Le court poème récité spécialement dans le jeu en question est, par métonymie, «une bouÛqâla», - à noter que le pluriel «bouâqal» de «bouÛqâla» désigne plutôt les ustensiles, les pots en terre, chez le fakhârdji, le potier... Mais en vérité, de nos jours, peu, parmi nos jeunes et moins jeunes, savent ce qu'il en est exactement des origines historiques de «La bouÛqâla» en tant que poésie orale et beaucoup se hasardent à inventer des poèmes dits «nouveaux» qui n'ont aucun lien avec le contexte historique que je viens d'évoquer. Je reconnais que la structure de l'authentique bouÛqâla, son rythme, sa rime, sa vivacité, son humour, son humeur, la délicatesse et la subtilité des pensées véhiculées sont souvent assez justes. Mais nous savons qu'en toute beauté apparente, toujours le fond transparait et exige sa vérité première: être authentique ou être apocryphe. Il n'est de poème dit «bouÛqâla» que celui qui se rapporte à la guerre de course, aussi vrai que l'on puisse dire des poèmes de combat, ceux de la Révolution, écrits durant la guerre d'Algérie. Des femmes professeurs d'Université m'ont proposé d'écouter des «bouÛqâlâte» (!) qualifiées de «nouvelles» sur des thèmes de la vie moderne. Elles «parlent» de marché, de légumes, des querelles de voisinage, des rencontres entre filles et garçons... et que sais-je encore? C'est en quelque sorte du copié-collé sans aucune nuance d'in-

telligence ou de talent... Aussi, depuis plus de cinquante ans d'indépendance, constatons-nous, en conséquence, lors des fêtes la distribution de petits billets «surprises» roulés dans lesquels sont écrites des bouâqal dont la plupart n'en sont pas du tout. De même, assistons-nous quelquefois à la télévision et à la radio, à des spectacles qui affaiblissent souvent la valeur de ce jeu de société et dénaturent ses éléments en particulier les pièces orales qui lui sont propres et qui développent un engouement incessant chez les jeunes et une vive nostalgie chez les personnes les plus âgées. Ainsi donc, la bouÛqâla, qui n'est jamais chantée dans le jeu, qui, par sa forme et son contenu, rappelle le «hawfi» de Tlemcen, le «mouwâl», mélodie d'Orient et le «mouwachchah», autrefois et aujourd'hui, est-elle considérée comme un divertissement intellectuel en chanteur. Elle procure du plaisir et éveille l'esprit. Elle est reconnue, par les chercheurs étrangers beaucoup plus que par nos concitoyens, comme une création authentique populaire algérienne, unique dans les littératures populaires anciennes ou modernes. La BouÛqâla, exerce la fonction d'une littérature orale comme miroir, car il y a de la culture, de l'histoire, de la civilisation, un discours d'une société ancienne inquiète de son destin, courageuse et pleine d'espérance. Le fond de chaque poème-bouÛqâla résonne d'une page d'histoire nationale importante (El qarçana, la guerre de Course en Méditerranée, XVIe-XVIIe siècle), la forme est manœuvrée par un métalangage dont il faut réinventer le lexique social de l'époque, d'où les plusieurs niveaux possibles de l'analyse qui excitent l'esprit de celui qui se prête à ce jeu caractéristique d'une époque historique de l'Algérie qui devait combattre en mer pour se protéger des envahisseurs étrangers dont les visées déclarées consistaient à occuper les ports pour organiser leur économie extérieure et contrôler le commerce international en Méditerranée en ouvrant des comptoirs dans nos villes côtières et si nécessaire en pénétrant loin dans nos terres pour s'y installer... Précisons que dans les bouâqal, des thèmes très divers sont traités dont les trois grands thèmes: Celui de la vie populaire quotidienne et des événements historiques. Celui de l'amour sous toutes ses formes et de ses conséquences. Celui du genre poétique andalou et de l'influence de la nature. Maintenant, j'offre de grand cœur aux gens une bouÛqâla qui, traduite en français, ne prétend pas donner la fine saveur de l'originale en arabe parlé algérois. La voici: « Cette Coupole à Bâb el-Ouâd, regardez-la bien, mes amis. À qui appartient-elle? Elle est à celui qui possède un lustre d'or et un chapelet de cristal. Dieu de Monseigneur Sidi Abd ar-Rahmân a le pouvoir d'exaucer mes vœux et de rendre mon cœur joyeux. »

VIEILLISSEMENT DES VERGERS, MANQUE DE MAIN-D'OEUVRE

La lente agonie de la figue en Kabylie

Kamel Boudjaji



Aujourd'hui, cet arbuste fragile subit, parallèlement aux aléas de la nature, des dégradations induites par l'être humain. Beaucoup de facteurs sont évoqués pour expliquer le retard pris dans la période de maturation de la figue. Chaque partie y va de son hypothèse. Les vieux incombent ce retard au manque d'entretien de la figueraie kabyle alors que les agriculteurs les imputent au vieillissement des arbres. Tous ces facteurs participent en effet à la dégradation de ce fruit emblématique de la région au même titre que l'olive... Certaines voix, ayant observé les effets de ce phénomène dans tous les domaines, préconisent de tirer la sonnette d'alarme. Ce n'est pas uniquement la figue, mais c'est toute l'agriculture en Algérie qui subira les effets néfastes du réchauffement climatique. Au sujet de la figue justement, les plus pessimistes prévoient même la disparition de cet arbre dans quelques décennies. Fragile, le figuier ne résistera pas à la chaleur supplémentaire induite par le réchauffement de la planète. Pourtant, le figuier était le fruit du pauvre. Chaque maison possédait devant son entrée un figuier. Les figueraies situées un peu plus loin des habitations constituaient une source de rente financière à

côté de l'olivier. Jadis, en Kabylie, il était quasiment impossible de trouver des figues fraîches en vente. Une fois séchées, elles sont proposées à la vente sur les marchés fréquentés par les commerçants des autres régions du pays. Les figues sèches, riches en calories, étaient tronquées contre des produits que la Kabylie ne produisait pas. De nos jours, ce fruit ne se vend encore pas tout à fait mûri sur les bords des routes. Les prix pratiqués par les vendeurs sont ahurissants. Le kilo est cédé à pas moins de 400 dinars. La figue sèche, elle, devient de plus en plus rare. Les gens n'ont pas la quantité nécessaire ni même le temps de l'exposer pendant des jours au soleil pour qu'elle sèche. En effet, la tendance vers l'agriculture de masse élimine tous les créneaux moins porteurs. Les agriculteurs, prisonniers de l'obligation de rentabilité immédiate, abandonnent la figue qui nécessite beaucoup de délicatesse. Toutefois, des initiatives louables tentent de maintenir en vie cet arbre séculaire. Dans le village Lemsella, situé dans la daïra de Bouzeguène, à 60 km au Nord-est de Tizi Ouzou, un festival est consacré chaque année à la figue. En l'espace de quelques jours, la culture de ce fruit est revisitée et remise au goût du jour grâce à la volonté des

villageois. Cette année, la Fête de la figue de Lemsella a débuté le 29 août, permettant ainsi aux visiteurs de faire connaissance du figuier qui était l'un des fidèles compagnons du Kabyle pendant les disettes. Ces manifestations participent en effet à la sensibilisation sur la fragilité de cet arbre et son rôle dans la vie de nos ancêtres. Ce genre de fête peut encore jouer le même rôle. Maintenir cette culture en vie, en formant les agriculteurs pour participer à la dynamique de la relance de l'agriculture de montagne... Une fois cette activité remise au goût du jour, elle pourra jouer un grand rôle dans le secteur du tourisme. Enfin, pour mettre en évidence la déchéance de ce fruit, une tournée à travers les routes principales de la wilaya de Tizi Ouzou est nécessaire. En effet, sur les bords, des vendeurs installent des baraques de fortune en y exposant les figues dans des paniers en oselle. Deux créneaux qui se clochardisent sur les routes alors que leur place est dans les circuits légaux. Les paniers, pur produit des vanniers locaux, auraient pu être vendus dans des maisons de l'artisanat à des touristes et les figues exportées vers d'autres contrées. Cette déchéance finira par emporter ce fruit ancestral et avec lui une partie du patrimoine kabyle. Une partie qui tombera comme la figue trop mûre. Sans une main pour la cueillir, elle dépérit et meurt ensevelie sous les lopins de la terre.

Manuscrits du Touat-Gourara

Un inestimable patrimoine menacé de disparition

Cachées dans le dédale des vieux ksour du Touat, jalousement gardées par les cheikhs de zaouïa, les Khizanas, ces armoires-bibliothèques traditionnelles, continuent d'attirer étudiants et chercheurs en quête d'un savoir consigné dans des manuscrits anciens, aujourd'hui menacés par les aléas du temps et la fragilité de l'environnement... De la théologie aux mathématiques en passant par l'astronomie, la médecine, les lettres arabes et la poésie, ce sont autant de disciplines que traitent les manuscrits, parfois millénaires, du Touat et du Gourara, préservés dans ces bibliothèques et dont des familles de «Kaïms» (gérants) s'occupent génération après génération. Dans le ksar de Tamentit (sud d'Adrar), la Khizana El Bekrya, l'une des plus anciennes et des plus riches d'Algérie, reçoit régulièrement des doctorants et des chercheurs qui viennent consulter des écrits vieux de plusieurs siècles, jaunis et fragilisés par le temps. Le gérant de cette Khizana, située dans un Ksar bâti en béton, vieille de plus de six siècles (625 ans) et qui renferme plus de 4000 manuscrits originaux, s'inquiète des dégâts occasionnés par la manipulation des documents, «évitable, s'ils avaient été numérisés». Abdelhamid Bekri, s'est vu obligé, de «retirer de la consultation publique, plusieurs manuscrits fragilisés». En l'absence de scanners adaptés et face au coût élevé des produits de conservation, ce gérant s'escrime à préserver ses manuscrits par le recours à des procédés rudimentaires. «Des herbes asceptisantes, du tissu et des armoires en verre. C'est tout ce qu'une khizana peut s'offrir», se lamente ce kaim. Plus loin dans la localité d'El Mterfa (80 km au nord d'Adrar), une autre khizana, s'entête, comme pour narguer le temps, à offrir à la consultation sa modeste «collection» - quelques centaines de manuscrits, dont certains en lambeaux, enrichis de livres imprimés - dans un ksar en ruine, complètement isolé de «la civilisation»... Fondé au 17^e siècle par Mohamed el Aalem Benabdelkebir El Metarfi, cette bibliothèque, gérée aujourd'hui par la famille

Benabdelkebir, a contribué à la soutenance d'une vingtaine de thèses, a indiqué son Kaïm. Se limitant à laisser le manuscrit dans sa bâtisse originelle en terre qui offre de meilleures conditions climatiques pour la préservation, pense-t-elle, cette famille, n'en déplore pas moins la perte de plusieurs manuscrits lors de l'effondrement d'une de ces bâtisses. El Mterfa a bien bénéficié d'une petite bibliothèque- unique initiative, assure-t-on, pour les manuscrits de cette localité, érigée en bordure de la route- mais qui reste inexploitée, parce que l'espace est jugé «inapproprié» par les Benabdelkebir. La famille Benabdelkebir dit, par

l'heure, Il ne propose qu'une «conservation préventive», et une numérisation des documents sans pouvoir offrir une protection légale ou un espace d'exposition ou de consultation, se désole sa directrice. L'enclavement de la région, la détérioration du bâti traditionnel, lui-même, dans cette partie du sud-ouest algérien, ajoutés au manque de moyens de préservation, de restauration et de numérisation menacent sérieusement le manuscrit du Touat, de l'aveu de tous. Alors même que ce patrimoine, formé de manuscrits témoins



ailleurs, avoir eu «plusieurs promesses» de prise en charge par des institutions dont la Bibliothèque Nationale, restées «sans suites». Elle demeure, cependant, «ouverte à toute proposition à condition de conserver les manuscrits et de ne pas délocaliser la Khizana». De fait, le chef-lieu de la wilaya d'Adrar s'est doté d'un Centre national des manuscrits, crée en 2006 et qui, à ce jour, «peine à établir des relations de confiance avec les propriétaires», avoue sa directrice Saliha Laadjali. Le centre dont la maigre collection comporte une cinquantaine de documents à peine, provenant de dons ou d'achats, est installé dans des locaux «inadéquats» et manque d'équipements et de matériaux nécessaires à la restauration. Pour

de l'histoire de toute une région et écrits de la main d'érudits comme Aberrahmane Ethaalbi ou son disciple Abdelkrim el Maghili, grande figure de la région du Touat, est quasiment tombé en déshérence, il semble exposé à la convoitise de connaisseurs venus d'ailleurs. Plusieurs familles de propriétaires de khizanas affirment, ainsi, avoir reçu des offres alléchantes de collectionneurs étrangers cherchant à acquérir frauduleusement des manuscrits du Touat-Gourara dont le volume total serait estimé entre 15.000 et 18.000 manuscrits, selon certaines sources.

28 Avril 2013



Petite histoire de la Rue Tanger : une rue, une légende

Rachid Lordjane

En d'autres lieux, la rue Tanger aurait été classée «Patrimoine national». Exagéré ? Qu'on en juge par son passé fastueux et son incroyable carnet d'adresses : Charlie Chaplin, la star mondiale du cinéma en 1931, Jean Gabin et Mohamed Iguerbouhène en 1937, Karl Marx en 1887, Sarah Bernhardt et Saint Exupéry. Le défilé continue avec le cosmonaute qui a marché sur la Lune, l'Américain Buzz Aldrin en 1970, et aussi Albert Camus, André Gide, Kateb Yacine et le poète Jean Sénac; ajoutons toutes les célébrités de la presse. La rue Tanger, de la belle époque à nos jours, a fasciné. Au départ, la rue Tanger était une concentration d'imprimeurs. L'ensemble des immeubles a vu le jour sur l'espace d'un cimetière algérois détruit au cours de la première décennie de la colonisation. Dans certains commerces, on foule du pied des tombes enfouies sous le revêtement et le carrelage. Au début du siècle dernier, on comptait au moins cinq imprimeries dans cette rue si étroite. Nous retenons Léon Marcel et Jourdain. L'industriel de la photo Eastman, qui est à l'origine de la diapositive en couleur, avait installé ses ateliers sur cette artère de développement derrière l'hôtel d'Angleterre réduit en vulgaire parking à ciel ouvert. Le mensuel Paris Alger avait élu domicile dans cette rue. Il fut l'ancêtre des magazines de mode Elle et Femme Actuelle. Les imprimeurs ont toujours été des durs à la tâche et portés sur la convivialité. Les restaurants et débits de boissons ont flairé l'affaire avec la cohue de bouches à nourrir. Aussi, la vocation de restauration est venue d'elle-même. Le consulat général d'Autriche était logé à la rue Tanger. A cette époque, Hydra n'était qu'une zone inconnue au milieu d'une nature sauvage. Le journal Le Moniteur, dans son édition de 1882, rapporte cet événement incroyable : «A Hydra, une lionne, qui a surgi des bois, s'est emparée d'un bébé couché dans son landau en pleine nature. La maman, une jeune Alsacienne, faisait sa lessive au bord du ruisseau.» Oralement, la rue Tanger s'agrippe à son ancienne identité. Pour l'écrit, elle se nomme Ahmed Chaïb. Ce long couloir étroit, parallèle à la rue Ben M'hidi, subjugué les passants. C'est le lieu du

mouvement perpétuel. La rue attire quotidiennement des dizaines de milliers de visiteurs avec un pic important vers midi. Cette magie ne date pas d'hier. Déjà, en 1930, un arrêté préfectoral interdisait la circulation automobile et les charrettes de 10h à 12h30 et de 16h à 20h. Dans cette rue qui tombe en ruine, la vie persiste avec beaucoup de ténacité. A toute heure, il est possible de se procurer une panoplie de produits. C'est ici que se trouve le fleuron de la pâtisserie algéroise chez El Hadj, sans doute le doyen mondial de la pâtisserie du haut de ses 86 ans. Hyperactif, El Hadj est le premier commerçant à ouvrir boutique tous les matins. Juste en face, chez Lamri, c'est la musique. C'est dans cette petite boutique, professionnels et amateurs mélomanes que vous trouverez l'instrument que vous cherchez. L'un des plus célèbres restaurants sélects de la rue Tanger est sans doute le Bosphore. Il a été durant des années l'annexe officielle du quotidien El Moudjahid et Algérie Actualité pour avoir été fréquenté par une cohorte de journalistes. Nombreux ne sont plus de ce monde, tels que Halim Mokdad, Abdelaziz Hassani, Omar Boudia, Mansouri, Othmane Oudina, Tahar Djaout, Rabah Afredj, Omar Zeghnoun, Maloufi de la rotative, ou Saci Haddad le photographe. C'était le lieu de rencontres et d'échanges parfois bruyants. On y rencontrait des auteurs, des artistes ou les patrons de la médecine légale et de la psychiatrie. Ce petit patrimoine national, d'à-peine une trentaine de mètres carrés, a accueilli autrefois d'autres célébrités mondialement connues parmi lesquelles Jean Gabin et son metteur en scène Julien Duvivier. C'était en 1937 au cours du tournage de Pépé le Moko. Gabin était accompagné du musicologue Mohamed Iguerbouhène, auteur de la musique du film qui avait pour décor la Casbah. Notre compositeur avait subjugué le public de Vienne avec ses rapsodies. Avant sa disparition en 1965, il habitait au 3, rue Blanchard, actuellement Seddik Ben Abdelaziz, perpendiculaire à la rue Tanger. Parmi les grandes célébrités venues au Bosphore, on citera maître Vergès, le boxeur Cherif Hamia, Larbi Benbarek, Kermali et de nom-

breux joueurs de l'équipe historique du FLN, Roger Hanin et Albert Camus, Issiakhem. Kateb Yacine se réfugiait le plus souvent au Coco Bar, ainsi nommé pour la tendance gauche de ses clients. La rue Tanger était l'un des endroits préférés du célèbre sculpteur algérois, Paul Belmondo, décédé à Paris en 1982, père de l'acteur populaire Jean Paul Belmondo. Plusieurs œuvres de Paul Belmondo trônent au Musée national des beaux-arts. Les artistes de la belle époque se retrouvaient souvent au bistrot de Mme Laure Fass au 13, rue Tanger. Au n°14, c'était l'adresse d'une pension complète à «160 francs par mois, vin compris». Le plus mystérieux, un établissement de cette rue bruyante et charmante était sans doute cette maison située au n°9 consacrée, dans les années 1920, à l'empaillage d'animaux et la vente de plumes d'autruches. L'obscurité et les odeurs de putréfaction des animaux donnaient à cette maison un aspect moins attirant. Deux ans après avoir marché sur la Lune, Buzz Aldrin a marché sur la rue Tanger en compagnie de Cherif Guellal, du MALG. C'était en 1970. Le cosmonaute américain, en visite en Algérie, avait été reçu en audience par le président Houari Boumediène en vue d'une intervention de l'Algérie auprès des Vietnamiens pour la libération de pilotes de B52. De nombreux immeubles se sont écroulés ces dernières années par manque d'entretien. L'effondrement survenu en 2007 au n°11 a fait deux morts et 3 blessés graves. Juste en face, l'ancienne Maison Reine des années 1920 menace de s'affaisser à tout moment. C'est une redoutable catastrophe qui s'annonce. Ainsi, la rue Tanger fascine un peu moins de nos jours en raison du vieillissement prématuré d'un capital immobilier victime de mauvaise gestion...

El Watan
LE QUOTIDIEN INDÉPENDANT

03 Octobre 2013

60 milliards de dollars d'importations fin 2013

L'Algérie franchit la ligne rouge

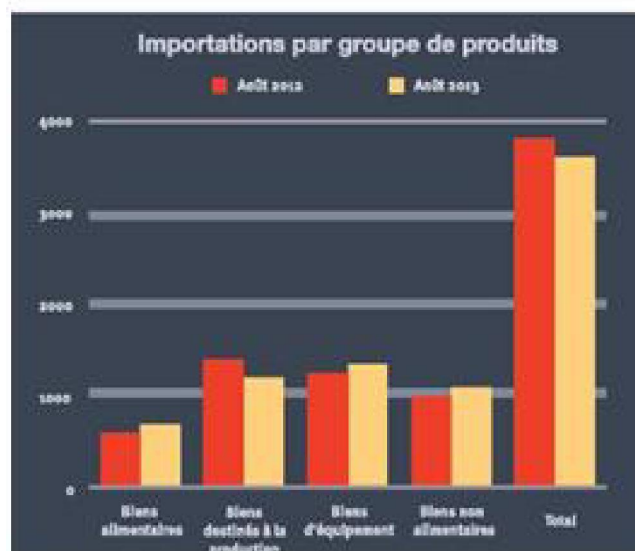
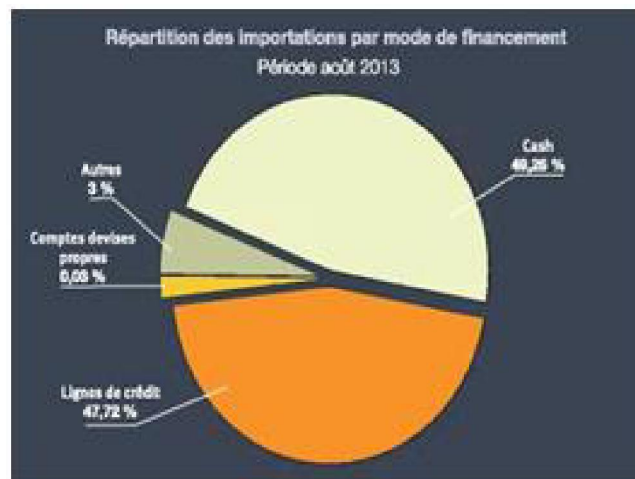
Houcine Lamriben

L'Algérie arrive depuis quelques années à dégager un excédent de la balance commerciale, fortement tributaire des revenus provenant de la vente du pétrole et du gaz qui constituent à eux seuls plus de 97% du volume global des exportations. En 2012, le pays avait réalisé un excédent commercial de 27,18 milliards de dollars contre 26,24 milliards de dollars en 2011, en hausse de 3,6%. Les exportations bénéficiaient alors de la bonne tenue des cours du brut. Mais la balance commerciale ne cesse de se dégrader début 2013 en raison d'une baisse des cours de pétrole nettement inférieurs à ceux de la même période de l'année dernière. Ils ont d'ailleurs régressé de moitié au premier semestre de l'année en cours en passant de 14 milliards de dollars en 2012 à 7 milliards de dollars. Cela a d'ailleurs suffi pour semer l'inquiétude parmi les dirigeants. La première alerte est venue du ministre des Finances. En mai dernier, Karim Djoudi avait mis en garde contre les effets de la baisse des prix du pétrole, dont dépend largement l'économie algérienne, expliquant que cette perspective «devrait inciter à la prudence dans la gestion du budget de fonctionnement».

Un mois plus tard c'était au tour du gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Laksaci, de constater un fléchissement des prix du pétrole de 5,70% au cours du premier trimestre 2013, en plus d'un recul des quantités d'hydrocarbures exportées (-8,86%). Résultat : cette baisse des prix du brut a sensiblement réduit les recettes tirées des hydrocarbures de l'Algérie de plus de 3 milliards de dollars rien que pour le premier trimestre 2013 où elle se sont chiffrées à 17,53 milliards de dollars contre 20,37 milliards de dollars durant la même période de 2012, soit une contraction de 13,9%, selon les mêmes chiffres de la Banque d'Algérie.

Autre indicateur alarmant : la baisse en quantité et en valeur des exportations pétrolières qui a impacté négativement la balance commerciale du pays, alors que les importations ont poursuivi leur tendance à la hausse. *«Cette situation n'est pas soutenable d'autant qu'elle présente une vulnérabilité pour la balance des paiements»*, avait prévenu le gouverneur de la Banque d'Algérie. Si la balance commerciale a été sauvée grâce à un rebond du pétrole depuis le mois de juillet, pour atteindre 111 dollars – frôlant son plus haut depuis deux ans – la situation reste cependant des plus précaires au vu de la volatilité des prix des matières premières.

Avec une facture des importations qui devrait atteindre 60 milliards de dollars à fin 2013, une



première dans les annales, les choses vont se compliquer davantage.

En gros, le mal réside dans la nature même de l'économie nationale, à faibles performances, dont les finances dépendent essentiellement des recettes d'hydrocarbures. Tout événement qui viendrait ébranler la demande internationale ou engendrer une faiblesse durable des prix du pétrole se traduirait par un fort amenuisement des recettes à l'exportation et aurait des conséquences dramatiques sur l'économie algérienne.

Il s'oppose aux renationalisations

Le FCE durcit le ton et dénonce un climat des affaires hostile

Hadjer Guenanfa

Le Forum des chefs d'entreprises (FCE) durcit le ton à l'égard du gouvernement. Dans un document d'une vingtaine de pages, diffusé ce jeudi 10 octobre, à l'occasion de la Tripartite, la plus importante organisation patronale du pays se positionne contre la renationalisation des entreprises publiques, comme ArcelorMittal Annaba dont l'État vient de reprendre le contrôle.

« La finalité d'une telle démarche, telle qu'observée dans les secteurs de la sidérurgie et de la téléphonie, nous échappe s'agissant d'entreprises de droit algérien, rentables et se trouvant dans le champ concurrentiel, donc n'assumant aucun service public de monopole », écrit le FCE. Outre son coût, le FCE estime que la renationalisation « envoie un mauvais signal aux investisseurs étrangers potentiels en remettant en cause un engagement solennel de l'État en faveur du respect de la propriété privée ».



L'investissement n'est pas libre

L'association patronale critique aussi la multiplication, ces dernières années, des lois de finances complémentaires « prises à la hâte » et « érigées en instruments de gestion de l'économie ». Ces lois ont fait de l'État « l'ordonnateur économique unique et a mis en place un système de contrôle formel, rigide, défavorable à l'entreprise », affirme le FCE qui déplore que l'investissement n'est plus « tout à fait libre » et que les subventions accordées sans discernement « peuvent, si nous n'y prenons pas garde, mettre en péril la sécurité nationale ».

Ces subventions devraient être transférées vers le producteur « comme cela se fait actuellement pour le lait ». « Les entreprises publiques détentrices de certains services publics (eau, électricité, carburants, notamment) subissent de grands préjudices du fait du blocage quasi-permanent de leurs prix de vente en supportant, seules, les subventions implicites, même si

l'État intervient, en dernier ressort, pour indemniser en partie l'entreprise avec beaucoup de retard et dans l'opacité », critique l'association qui qualifie enfin le climat des affaires d'« hostile » et de « contraignant ».

Libéraliser l'acte d'investir

Dans le même chapitre, le FCE recommande d'assurer la liberté de l'acte d'investir qui ne doit être soumis à aucune autorisation ou agrément. Pour lui, les avantages accordés à l'investissement doivent être octroyés directement par la loi. « L'égalité de traitement devrait être la règle, qu'il s'agisse de l'accès aux financements, de l'accès au foncier ou à toutes formes de soutien de l'État », explique-t-il. En matière de foncier, il est préconisé d'ouvrir au secteur privé la possibilité de réaliser et de gérer des zones industrielles », assure-t-elle. En attendant la réalisation de ces nouvelles zones, l'État devrait prendre des mesures urgentes « permettant d'accroître l'offre et mettre en place un système opérationnel de gestion des zones industrielles », selon elle.

Dépense publique

Concernant les marchés publics, le FCE estime qu'il est « vital » de procéder à une étude d'impact avant de lancer des investissements publics, afin de pouvoir mesurer « les retombées sur le taux de croissance, sur le développement des entreprises locales et sur la création d'emplois ». « La dépense publique ne doit être engagée que si elle stimule l'activité des entreprises algériennes et l'emploi local », souligne l'association qui préconise aussi de favoriser les entreprises de droit algérien pour la « commande publique » qui devrait être limitée ou

constituer une exception auprès des entreprises étrangères.

Dans son document, le FCE revient sur la nécessité de dépenaliser l'acte de gestion et fait état de son souhait de rétablir le crédit à la consommation quand il s'agit d'acquisition de biens et de services produits localement, et ce, dans le cadre de la promotion et la protection de la production nationale. Il suggère également une refonte du système des subventions et de soutien des prix.

Enfin, le FCE appelle à « institutionnaliser » et « pérenniser » le dialogue économique et la concertation entre les autorités publiques et les représentants du secteur privé, notamment en organisant des rencontres périodiques (trimestrielles).

10 Octobre 2013



Le mariage consanguin : c'est de la santé publique !

Yazid Haddar



Le résultat de cette études devraient déclencher un signal d'alarme, car il s'agit bel est bien de la santé publique en Algérie, cependant à ce jour rien n'est fait ! On devrait inclure dans les manuels scolaires des leçons qui abordent cette question et ses risques. De plus, il faut sensibiliser à forte raison les zones les plus touchées de ce phénomène et de la nécessité d'inscrire une loi qui interdit le mariage consanguin afin d'éviter des situations médicalement et humainement ingérable.

En outre, cette étude révèle deux points lourds au niveau l'héritage culture ou traditionnelle et l'héritage religieux. Concernant, le culturel c'est-à-dire le mariage consanguin dans certain région fut un temps un moyen pour préservé le territoire de s'assimiler avec « l'ennemie extérieur », ce fut le cas en Kabylie, qui refusait le mariage endors du cercle villageois et ceci pour des raisons stratégique, par exemple pour freiner la puissance du Day, à l'époque Otman, d'y pénétrer en Kabylie. Cette culture est préservée dans certain région en Algérie, où le mariage entre cousin est assez présent, par conservatisme. La question de l'héritage, selon les préceptes religieux renforce le mariage entre les cousins proche ou lointain afin de préserve la manne ou l'héritage financier ou foncier dans la même famille. Cette pratique, en occurrence le mariage consanguin, devrait être abolit et il faut qu'elle soit inscrite comme une cause nationale pour la santé publique, car il s'agit de l'avenir de la nation.

1-) <http://www.algerie-focus.com/blog/2012/09/12/le-mariage-entre-les-membres-dune-meme-famille-favorise-les-maladies-eurogenetiques/>

2-) <http://magharebia.com/fr/articles/awi/features/2007/11/14/feature-03>

«La plupart des maladies neurogénétiques en Algérie sont générées par les mariages consanguins¹ », a affirmé le Pr. Meriem Tazir, directrice du laboratoire neurosciences de l'université d'Alger. Plus de 80% des pathologies neurologiques, telles la myopathie, la neuropathie, l'épilepsie, l'ataxie et la maladie de Parkinson et d'autres affections sont provoquées par des gènes héréditaires.

L'investissement dans le créneau de la neuroscience et de développer la recherche sur les maladies d'origine génétique et/ou neurogénétiques sont devenus nécessaire, pour mieux prendre en charge ces patients qui attendent souvent des miracles qui n'arrive pas ! Une étude sur le mariage consanguin en Algérie publiée en septembre 2007² par la Forem (la Fondation nationale pour la promotion de la santé et le développement de la recherche) a identifié des malformations et des anomalies génétiques chez les enfants de parents consanguins deux à trois plus fréquentes que la normale. Il s'agit entre autres du bec de lièvre, de la maladie de Duchene, de l'hémophilie, des cardiopathies, de l'agénésie des membres, de la trisomie 21 et des mucoviscidoses. Les chercheurs ont montré que l'Algérie compte l'un des plus forts taux de consanguinité au monde,

avec un Algérien sur quatre mariés à sa cousine. Cette étude a montré que le taux en Algérie est bien supérieur à celui que l'on trouve au Maroc ou en Espagne. Il reste néanmoins inférieur à celui enregistré dans plusieurs pays arabes comme Bahreïn (39,40 %), l'Arabie Saoudite (50 %), le Koweït (54 %) ou la Jordanie (55 %).

Cette étude, la première de ce type en Algérie, a été conduite dans 21 communes réparties dans 12 wilayas – trois dans le sud (El Oued, Biskra et Ghardaïa), quatre dans le centre (Alger, Boumderdès, Bouira et Bejaïa), trois dans l'est (Bordj Bou Arreridj, Tébessa et Annaba) et deux dans l'ouest (Oran et Ain Defla) – pour montrer l'étendue du phénomène. Les chercheurs ont montré que les régions dans lesquelles on enregistre les plus forts taux de consanguinité sont généralement réputées pour leur conservatisme. Les résultats montrent qu'avec 88 %, la wilaya de Tébessa (en particulier la commune de Bir El Ater), dans l'est du pays, enregistre le taux le plus élevé de mariages consanguins, et que le taux le plus bas (18,5 %) revient à Oran. d'où la nécessité de mobilisation accrue de la communauté médicale et de la société civile pour mener des campagnes de sensibilisation sur les risques liés aux mariages consanguins.

Le Quotidien
Edition Nationale d'Information D'ORAN

27 Juin 2013

Le sport spectacle embrigadement

Une déperdition de l'esprit de jeu

Belkacem Lalaoui

En Algérie, le sport dans ses pratiques réelles se distribue socialement sur un éventail, qui va du sport-spectacle football professionnel pratiqué par des athlètes amateurs et de la fête quasi anarchique jusqu'au sport poussiéreux des quartiers populaires, cantonné dans des terrains de banlieue inadaptés et destinés à calmer les ardeurs d'une jeunesse errante, agitée et bruyante. Entre ces deux extrêmes de pratique, on constate l'absence totale du sport éducatif et du sport participatif, c'est-à-dire les deux formes d'organisation concrète de la pratique sportive, qui concourent à l'apprentissage de la règle morale du sport. Étonnamment, c'est ce système sportif basé essentiellement sur un «sport-spectacle-embrigadement» figé, avec ses mécanismes de domination symbolique, de reproduction sociale dans son organisation et son fonctionnement, reposant sur des organes sans compétences spécifiques, incapables de penser et d'organiser le social et de réguler les échanges entre individus qui a produit, au sein de la population juvénile et masculine, une forme de supportérisme violent dans le sport et plus précisément dans la discipline football. Un système sportif de l'exclusion et de l'illusion, qui n'a pas su implanter la pratique associative sportive scolaire et universitaire au centre d'un réseau de fonctions sociales, pour en faire un facteur d'intégration et de socialisation, un foyer d'ouverture à autrui, de dialogue, de tolérance et de respect, un espace de découverte et de rencontre sportive où on s'initie à des modèles de comportement, un lieu pour faire vivre le corps sous toutes ses formes et forger les qualités essentielles nécessaires à la grandeur d'une nation sportive permettant ainsi un véritable changement social et culturel. Malheureusement, le législateur n'a pas jugé nécessaire de procéder à une réforme sportive substantielle, pour réorganiser le sport en tant que facteur d'éducation et de moralisation de la société. Face aux tares du sport national, le décideur politique se contente uniquement de jouer le rôle de dépanneur financier (en puisant dans la bourse des

contribuables) au profit des clubs de football professionnel, qu'il a pour mission de spécialiser, pour des raisons hautement politiques, dans «l'achat des victoires à crédit» (M. Platini) ! Il ne s'intéresse pas aux conditions réelles dans lesquelles le sport national évolue, et ne croit même plus que le sport soit un élément important des programmes d'éducation et de santé, voire un facteur essentiel à l'avancée de la culture de la démocratie dans le mouvement sportif national. Par le refus d'enclencher un processus d'aménagement général du sport au profit de toutes les couches de la société, il a contribué à marginaliser l'ensemble de la jeunesse de la pratique sportive éducative et l'ensemble de la population des loisirs valorisants. En dehors du stade, où les jeunes viennent généralement pour accéder au «vertige» et exprimer une rage d'être, point de sport, en Algérie ...

L'absence de l'esprit de jeu dans la culture algérienne

... La culture de la possession, en Algérie, a contribué à fabriquer une multitude d'hommes nécessiteux : «L'homme nécessiteux ne marche pas comme un autre ; il saute, il rampe, il se tortille, il se traîne ; il passe sa vie à prendre et à exécuter des positions..., celles des flatteurs, des courtisans, des valets et des gueux.» (P. Goubert) A chacune des activités qu'il entame dans le quotidien, l'homme nécessiteux se déguise, change de personnalité et observe les charmes magiques des règles arbitraires. Aujourd'hui, l'Algérie est fortement peuplée de ces gens, un peu bizarres, un peu voyous, un peu corrompus, un peu escrocs, un peu violents; le tout à la fois avec une inégale proportion selon les individus. Ce qui donne une société sans règles, sans repères sûrs, solides, fixes, sur lesquels on peut s'appuyer pour agir en fonction de l'analyse rationnelle des choses. Autant dire que le «sport-spectacle-embrigadement», issu de cette culture, avance lui aussi masqué avec des responsables, qui ont pour seul mobile: l'appétit de l'argent et du pouvoir. C'est un sport-spectacle illusoire, qui n'est animé par aucune fin sociale et par

aucune valeur morale. Les jeunes ne sont pas dupes et le savent fort bien. Ils ne viennent, d'ailleurs, pas pour voir le spectacle : ils viennent pour entendre leur corps vibrer, pour rechercher les sensations de la transe collective, de l'extase, du spasme et du vertige moral ; pour vivre des états mentaux à caractère confusionnel, et ce, afin d'oublier leur condition sociale et leur statut d'en bas. Et si jamais, par chance, leur équipe gagne, «ça sera comme s'ils avaient trouvé du travail». En définitive, tel qu'il est conçu actuellement, le «sport-spectacle-embrigadement», et singulièrement le football, met en œuvre les mécanismes de l'identification superficielle, de l'idolâtrie et de la possession ; il anesthésie le corps beaucoup plus qu'il ne le fortifie. Il le rend grotesque, carnavalesque. Il participe à son morcellement, en le transformant en «un habit d'Arlequin», avec des pièces bigarrées, des couleurs qui ne s'accordent pas et des coutures qui résistent mal au moindre effort. Conçu pour embrigader, instrumentaliser, étiqueter et infantiliser, le «sport-spectacle-embrigadement» contribue à engourdir la conscience et à produire «un code de conduite sportif» provocateur et violent. Il propage, tout simplement, les valeurs de ceux qui gouvernent, et dont «le code de conduite» se caractérise par des préjugés courants : le cynisme, la perversité, la tricherie, la force brutale et la négation de toute norme. Le «sport-spectacle-embrigadement» algérien, permet de révéler la structure d'une société où «code de conduite politique» et «code de conduite sportif» semblent ainsi étroitement associés. Ce qui corrompt le sport-spectacle, ce n'est donc pas le professionnalisme ou la compétition, mais bien la désintégration des normes; des conventions ou des règles, qui s'y rapportent ; autrement dit, c'est l'absence de l'esprit de jeu en tant que ressort principal dans le développement de toute culture ...

Le Soir
D'ALGERIE

17 Octobre 2013

Projet de loi pour la greffe d'organe

Karima.H

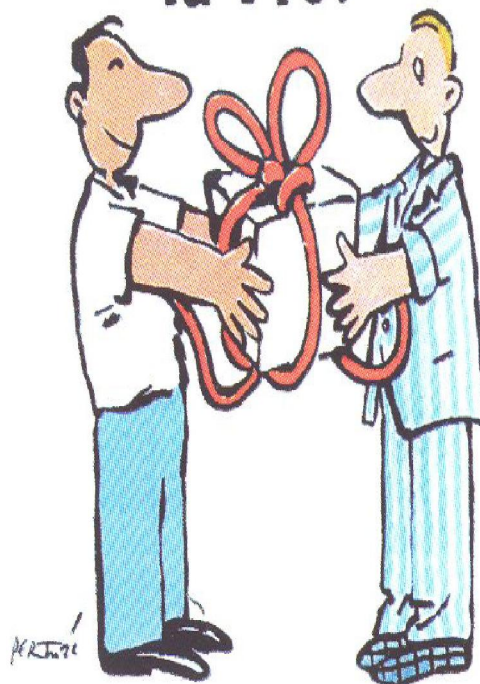
LA TRANSPLANTATION D'ORGANE D'UN DONNEUR MORT VERS UN MALADE, MÉTHODE LARGEMENT PRATIQUÉE À TRAVERS LE MONDE, SERA PROCHAINEMENT EN ALGÉRIE. APRÈS LA JORDANIE, PREMIER PAYS ARABE À L'AVOIR INCLUSE DANS SON PROTOCOLE CHIRURGICAL, C'EST AU TOUR DE NOTRE PAYS DE L'ADOPTER À TRAVERS UN PROJET DE LOI, DONT L'ANNONCE EST PROGRAMMÉE POUR SEPTEMBRE PROCHAIN.

Se trouvant actuellement au niveau du gouvernement, ce projet de loi «contribuera sans nul doute à la généralisation de la greffe d'organes, dont les reins et la cornée, au profit de personnes malades», a affirmé, dimanche dernier, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière Djamel Ould Abbès, lors d'une visite d'inspection à Alger. La naissance de ce projet a été très douloureuse, d'autant plus que ce thème a fait l'objet de débats très mitigés entre les hommes de religion et ceux de sciences, notamment sur l'aspect jurisprudentiel islamique, autrement dit hallal (permis par l'Islam) ou non. A travers ce nouveau projet qui s'inscrit en faveur des 15 000 malades atteints d'insuffisance rénale à travers le pays, le don du rein s'élargira au-delà des membres de la même famille pour atteindre des donneurs décédés. Le consentement des personnes concernées avant le décès ou celui de ses proches, est un élément primordial dans ce processus. Djamel Ould Abbès a relevé, dans le même contexte, le succès des opérations de greffe de reins dans plusieurs hôpitaux algériens. «Des efforts sont déployés en vue de renforcer les moyens matériels et humains pour la prise en charge des diabétiques, des insuffisants rénaux et des personnes atteintes de maladies incurables», a-t-il déclaré. Le premier responsable du secteur a précisé que la convention de partenariat et de coopération avec Cuba a été signée en vue de renforcer les hôpitaux algériens par 354 médecins spécialistes cubains. En ce sens, d'autres services d'ophtalmologie au niveau des hôpitaux de Tlemcen, de Ouargla et de Bechar seront dotés de médecins spécialistes cubains. D'ailleurs, l'hôpital de Djelfa est dirigé actuellement par des médecins cubains, alors que l'unité de traitement du pied diabétique à l'hôpital de Bab El-Oued a été également renforcée par trois médecins spécialistes cubains. Le membre du gouvernement a mis l'accent sur la nécessité de développer davantage les greffes d'organes en Algérie pour atteindre le niveau de pays comme le Brésil et la Russie tout en se félicitant du niveau des compétences nationales, qui ont réussi à éviter l'amputation de 189 pieds diabétiques. Au terme de la visite qu'il a conduit de la visite d'inspection aux services de néphrologie et de diabétologie de l'hôpital de Bab El-Oued, Mohamed Lamine Debaghine, le ministre de la Santé a promis la construction d'une nouvelle unité disposant de «tous les moyens nécessaires pour améliorer la prise

en charge des malades», tout en affichant sa satisfaction quant à la qualité des prestations médicales et l'hygiène au niveau des services diabétologie et néphrologie.

LA GREFFE D'ORGANES

Une idée-cadeau
utile et originale :
la vie.



LA **NR**
LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

30 Octobre 2013

A quoi va servir la loi sur l'audiovisuel en Algérie?

Amira SOLTANE

«Comment le roman de papier peut-il rivaliser avec l'audiovisuel dans un monde où l'homme occidental passe trois heures par jour en moyenne devant son téléviseur?»

Frédéric Beigbeder



Alors que le ministre de la Communication, Mohamed Saïd, a finalisé la loi sur l'audiovisuel et attend juste son passage au Conseil des ministres, les Algériens continuent de créer leur propre chaîne de télévision. Cette semaine, une nouvelle chaîne privée algérienne a été lancée sur Nil Sat: Cirta TV. Cela porte à 11 le nombre de télévisions privées algériennes émettant toutes de l'étranger. (Echourouk TV, Ennahar TV,

El djazairia TV, Al Atlas TV, Hogar TV, Numidia news, l'Index, Samira TV, Djurdjura TV et Dzair TV) et le porterait même à 12 télévisions si on comptait Al Magharibia TV, une télévision politique émettant de Londres et qui diffuse de nombreuses informations sur l'Algérie. Mais ces télévisions qui envahissent les foyers algériens chaque mois avec des programmes parfois attrayants, sont-elles agréées?

Officiellement, seules trois télévisions privées émettant de l'étranger possèdent des autorisations officielles du ministère de la Communication: Ennahar TV, Echourouk TV et El djazairia TV. Lors du Salon de l'information organisé à la Foire internationale, le ministre de la Communication, Mohamed Saïd, avait déclaré que les télévisions Al Atlas et Dzair TV, n'avaient pas d'accréditation et qu'elles devront attendre que la loi sur l'audiovisuel soit adoptée à l'Assemblée pour obtenir le fameux sésame. Si ces télévisions privées n'ont pas communiqué pour donner leur version des faits, certaines télévisions comme l'Index TV ont annoncé, dans un bandeau sur leur écran, qu'elles ont

officiellement obtenu leur autorisation. Pareil pour la télévision Hogar TV. Cette floraison de télévisions privées algériennes coïncide avec l'avalanche de publicité qui est déversée sur les écrans. Certaines télévisions ont tellement d'espaces publicitaires qu'elles prennent le soin d'introduire plusieurs coupures dans une même série. C'est le cas d'Echourouk TV qui a introduit des coupures entre le générique et la série Hadj Lakhdar. A quoi va servir donc la loi sur l'audiovisuel si ce n'est pour donner des autorisations et créer une autorité audiovisuelle afin de gérer l'anarchie qui règne dans le paysage audiovisuel algérien. La Tunisie qui vient de vivre une révolution arabe n'a pas présenté une loi sur l'audiovisuel devant le Parlement. C'est le président tunisien Marzouki qui a donné son accord pour la création de la Haute autorité indépendante de la communication audiovisuelle (Haica). Celle-ci était même à l'oeuvre puisqu'elle a réagi avec énergie cette semaine pour dénoncer la violence sur certaines caméras cachées présentées sur des télévisions privées tunisiennes. Au regard de la mutation du paysage audiovisuel algérien et surtout arabe, il devient presque inutile de présenter une loi sur l'audiovisuel au moment où la télévision s'est démocratisée à une vitesse éclair.

Camus et l'Algérie : [CULTURE/MÉDIAS]

je t'aime moi non plus

Cette année, on célébrera les 100 ans de la naissance du Prix Nobel. L'occasion de revenir sur les relations ambiguës que l'auteur de L'Étranger a entretenues avec son pays natal.



Le film, terminé, devait être exploité dans les salles en 2010, l'année du cinquantenaire de la mort d'Albert Camus. Finalement, en raison de désaccords entre les producteurs, ... cette libre adaptation du *Premier Homme*, l'ouvrage posthume et inachevé de l'écrivain... sorti le 27 mars, à quelques mois du centenaire de sa naissance à Mondovi dans l'Est constantinois, ... dans *Le Premier Homme*, le Prix Nobel de littérature évoque le retour d'un écrivain sur sa terre natale en août 1957. Venu visiter sa mère à Alger, il se remémore alors des épisodes de sa petite enfance, de son adolescence et de sa vie de jeune adulte dans l'Algérie d'avant-guerre. Le film, où le rôle du double de Camus adulte est... interprété par Jacques Gamblin, est plutôt réussi malgré une tentative de reconstitution historique minutieuse et un récit très chronologique. Il ne devrait pas laisser indifférent, ... en raison du rapport controversé de l'auteur de *L'Étranger* à l'Algérie et à sa population « indigène » qui ne cesse aujourd'hui encore de susciter des passions.

En 2010, une initiative soutenue par le Centre culturel algérien de Paris et son directeur, Yasmina Khadra, avait créé la polémique. Une « caravane littéraire itinérante » proposant un documentaire sur Camus et des lectures de ses œuvres... Ce projet avait immédiatement suscité une levée de boucliers de la part d'intellectuels algériens dénonçant une tentative de « réhabilitation du discours de l'Algérie française » à travers l'hommage qu'on entendait rendre

à cet « écrivain colonialiste » opposé à l'indépendance. Ils accusaient même le Camus journaliste en Algérie à la fin des années 1930 de n'avoir cessé d'« appeler à des mesures de charité pour couper l'herbe sous le pied aux nationalistes ». Et celui installé ensuite en France de s'« être tu en 1945 » lors des massacres de Sétif et Guelma (ce qui est faux puisque Camus a écrit de nombreux articles à ce sujet dans le quotidien *Combat*). Les étapes algériennes de la caravane furent annulées, même si divers écrivains ont regretté ce rejet d'un projet plus culturel que politique et n'interdisant pas le débat...

Humaniste

Au-delà de l'aspect excessif de cette polémique, ... il reste que, si en France on révère volontiers la mémoire du Prix Nobel comme celle d'une sorte de saint laïque, d'un humaniste... et d'un amoureux inconditionnel de la liberté, nombreux sont les écrivains et universitaires qui se sont interrogés sur le véritable rapport de Camus à son pays natal. Nul n'a jamais contesté qu'il ait toujours aimé l'Algérie plus que tout. Mais ne l'a-t-il pas aimée comme, selon les mots de Mouloud Mammeri, « un pied-noir » et un « fils de petit Blanc » qui, « si grand que soit l'effort intellectuel et idéologique qu'il faisait », n'a jamais pu « dépasser ce que cette condition avait d'astreignant » ? Dès 1951, évoquant sa lecture de *La Peste*, l'instituteur écrivain Mouloud Faraoun regrettait dans une lettre à Camus, qui restera cependant toujours son ami, que « parmi tous [les] personnages, il n'y eut aucun indigène, et qu'Oran ne fut à [ses] yeux qu'une banale préfecture française ». Un point de vue partagé par l'intellectuel... Edward Said, qui évoquera l'« inconscient colonial » de Camus. Quant à Kateb Yacine, se livrant à une comparaison entre ces écrivains... que sont Camus et

Faulkner, il n'a pas hésité à écrire : « Je préfère un écrivain comme Faulkner qui est parfois raciste, mais dont l'un des héros est un Noir, à un Camus qui affiche des opinions anticolonialistes alors que les Algériens sont absents de son œuvre et que pour lui, l'Algérie, c'est Tipaza, un paysage. »

Certes, le Camus journaliste engagé, issu d'une famille très pauvre, qui rédige à la fin des années 1930 dans Alger Républicain sa célèbre série d'articles sur la misère en Kabylie se préoccupe du sort des plus déshérités des « indigènes ». Mais même ce « geste » courageux ... peut être lu comme une approche essentiellement économique et sociale autant que morale, par un intellectuel alors proche des communistes, d'un problème pourtant lié directement à l'Histoire et aux effets du colonialisme, comme le remarque l'universitaire algéro-française Christiane Chaulet-Achour, spécialiste de Camus et de la question algérienne. Le principal sujet de polémique... ne concerne pas directement ses œuvres littéraires ou ses écrits journalistiques, mais plutôt sa position vis-à-vis de la guerre d'indépendance. Peut-être a-t-on trop commenté, en la sortant de son contexte, sa célèbre réplique à un étudiant algérien, Saïd Kessal, après la remise du prix Nobel en 1957 à Stockholm où il déclara, quelque peu énervé par cette interpellation le sommant de se prononcer sur la juste revendication de l'indépendance : « Je crois à la justice, mais je défendrai ma mère avant la justice. » Car il n'est nul besoin de s'y référer pour observer que Camus, se déclarant maintes fois partisan d'une « solution fédérale » qui aurait permis que « Français et Arabes s'associent librement », donc d'une solution où l'on aurait rétabli l'égalité entre les citoyens mais sans rupture avec la France, n'a jamais envisagé comme acceptable l'idée même de l'indépendance, l'existence d'une nation algérienne au sein de laquelle les Européens auraient eu le statut d'une minorité. Et surtout pas sous l'égide du FLN, qu'il considérait depuis le 1er novembre 1954, au nom

de son refus de la violence et encore plus des attentats contre des civils, comme une bande de terroristes... Comme le remarque l'historien Benjamin Stora, que le réalisateur Gianni Amelio a choisi comme conseiller historique, Camus était surtout hanté par la crainte de voir disparaître l'Algérie de ses jeunes années. Et c'est peut-être pour cela qu'il a écrit *Le Premier Homme*, « pour ne pas voir disparaître ce monde ».

Poète

Alors Camus, ... ne fut-il pour les Algériens qu'un « compatriote à temps partiel », selon la formule du

sociologue et anthropologue Abdelkader Djeghloul qui remarquait que ce « poète sensuel et dionysiaque » et ce « romancier puissant à la recherche d'un sens à hauteur d'homme » a refusé « la main tendue de la citoyenneté partagée » ? S'il ne fut sans doute hanté que par une certaine Algérie, celle d'avant 1954, il est certain... qu'il hante... plus que jamais l'Algérie d'aujourd'hui. Tous les écrivains algériens contemporains, de Maïssa Bey à Boualem Sansal, s'y réfèrent... Quand ils ne lui consacrent pas un livre entier, comme récemment Hamid Grine (*Un parfum d'absinthe*). Et comme

s'apprête à le faire dans un ouvrage... Salah Guemriche... On évoque par exemple la préparation d'un colloque à Guelma sur Camus en novembre prochain. Et quand Malek Chebel publie tout récemment son *Dictionnaire amoureux de l'Algérie*, il consacre un article fondateur à l'« enfant rebelle » de son pays natal. Quant à ceux qui le critiquent sans nuances, l'ampleur même de leur rejet mesure l'importance qu'ils lui accordent. Camus et l'Algérie : un couple inséparable, une histoire sans fin.

Renaud de Rochebrune

28 Mars
2013

JEUNE AFRIQUE

Editeurs et libraires en Algérie

Pierre Daum

En Algérie, la chaîne du livre a subi de profonds bouleversements. Avant 1985, le secteur était entièrement dominé par l'Etat. Seules deux structures avaient le droit d'éditer (et de censurer) un manuscrit : l'Entreprise nationale du livre et l'Office des publications universitaires. L'ENAL disposait du seul réseau de librairies à travers le pays, fort de quatre-vingt-quinze établissements, soit deux par wilaya (préfecture). Une année avant les premières fissures d'octobre 1988, les émeutes populaires qui marquèrent le début du pluralisme politique et idéologique, deux francs-tireurs osèrent briser le monopole public : M. Ahmed Bouneb (éditions Laphomic, arrêtées cinq ans plus tard) et M. Abderrahmane Bouchène (éditions Bouchène, exilées en France en 1996). En 1988, l'ouverture démocratique du pays provoque un premier bouleversement, avec la création de plusieurs maisons d'édition et de nombreux journaux.

Les premiers récits hors censure d'anciens hauts dirigeants du Front de libération nationale et de l'Armée de libération nationale commencent à être publiés. L'année suivante, M. Smail Ameziane, ... lance les éditions Casbah, aujourd'hui l'entreprise de publication la plus puissante du pays. D'autres suivent : Chihab, Dahlab, Dar Al-Hikma, Dar Al-Kitab, etc. Des vingt-cinq maisons créées..., seules six ont survécu à la

décennie noire des années 1990... Depuis dix ans, on assiste à un nouveau phénomène : la multiplication vertigineuse des maisons d'édition (entre trois cents et quatre cents actuellement)... Parmi elles, quelques belles réussites apportent un nouveau souffle au secteur : Barzakh, Apic, Media Plus, etc. La raison de ce nombre exponentiel ? « *L'Etat, via les ministères de la culture et des Moudjahidine, subventionne sur des crédits exceptionnels des dizaines de maisons d'édition* », explique M. Kamel Cherit, fondateur des éditions Alger-Livres. Chaque grand événement culturel (2003, année de l'Algérie en France ; 2007, Alger capitale de la culture arabe ; 2009, festival panafricain ; 2011, Tlemcen capitale de la culture islamique ; 2012, cinquantième de l'indépendance, etc.) provoque l'ouverture d'un nouveau guichet, ... certains se créant uniquement pour l'occasion. L'aide s'effectue sous forme d'achat d'exemplaires au prix public. Selon M. Mustapha Madi, responsable éditorial chez Casbah, « *pour le cinquantième de l'indépendance, le ministère des moudjahidine... a aidé six cent vingt titres, dont 90 % en arabe, en achetant à chaque fois mille exemplaires* ». Même politique au ministère de la culture, mais avec davantage de livres en français, et l'achat de deux mille exemplaires par titre. Autre aide importante de l'Etat : l'organisation de plusieurs salons qui dynamisent considérablement le secteur, le très

important Salon international du livre d'Alger (SILA).

Côté librairies, la situation est moins réjouissante. En 1997, les quatre-vingt-quinze librairies de l'ENAL ont été privatisées, souvent cédées à leurs salariés. Un grand nombre, ... n'ont pas résisté. Aujourd'hui, le pays compte moins d'une trentaine de vraies librairies : une dizaine à Alger, une demi-douzaine à Tizi-Ouzou, deux à Constantine, Oran et Bejaïa, quelques-unes ici ou là... Et, pour chaque livre publié, combien d'exemplaires vendus ? M. Tahar Dahmar, ancien comptable à l'ENAL, a repris l'une des librairies étatiques de Tizi Ouzou : « *Trois mille exemplaires, c'est déjà un succès. La plupart des livres tirent à mille ou mille cinq cents, qui sont parfois difficiles à écouler.* » Avec vingt-cinq mille exemplaires vendus, les Mémoires du président Chadli Bendjedid, vendues 1 000 dinars, font figure d'extraordinaire succès. Fait étonnant : les essais historiques se vendent mieux que la littérature. « *C'est vrai que nous vendons beaucoup de livres d'histoire — plus que de romans*, confirme M. Dahmar. *Mais ce qui nous fait vraiment vivre, c'est le parascolaire. Là-dessus, les parents ne regardent pas à la dépense. Et les manuels scolaires sont d'une telle pauvreté!* »

Le Monde
diplomatique
AOUT 2013

Science et politique

Le 26 aout 2013 nous a quitté Mr Djamel Guerid, ami du CDES depuis de longues

années le texte qui suit est un hommage que nous voulons lui rendre

Le samedi 5 Mai 2012, M. Hamid Temmar, alors Ministre de la prospective et des statistiques, anime à l'IDRH d'Oran une conférence-débat sur son ouvrage "La transition de l'économie émergente, références théoriques, stratégies et politiques"... Ce qui frappe l'auteur de ces lignes c'est que l'auditoire et M. Temmar lui-même parlent indifféremment du conférencier comme le Professeur et comme le ministre c'est-à-dire comme homme de science et comme homme politique. Cette confusion est politiquement rentable mais scientifiquement inacceptable. On peut être savant puis politique mais on ne peut pas l'être simultanément... Penser autrement ce n'est ni plus ni moins que de faire de la politique.

Entre les deux fonctions, la différence est de nature et elle est énorme. Dans tous les domaines à commencer par les temporalités. L'homme politique est l'homme du temps court, des résultats concrets, immédiats et il ignore le principe de non contradiction : il peut affirmer aujourd'hui ce qu'il peut nier demain. C'est aussi l'homme qui prend des libertés avec la morale mais ce n'est pas de l'immoralité, dirait-il, mais de l'amoralité et ça s'appelle réalisme ou même intelligence politique. Il est aussi l'homme des apparences, du spectacle, de la visibilité à tout prix, d'où chez nous l'importance des "visites d'inspection et de travail" telles qu'elles sont rapportées par l'Unique...

Il ne fait pas de doute qu'il y a chez le scientifique une croyance bien ancrée qui considère que le savoir doit exercer le pouvoir...

Il existe entre le politique et le scientifique une animosité certaine. Elle est forte lorsque les deux appartiennent à des camps différents mais elle est là également lorsqu'ils sont du même bord parce que le politique a le plus grand mal à accepter l'indépendance d'esprit du scientifique. La tarte à la crème, "la trahison des clercs", est alors vite brandie... Pour celui qui dispose du savoir, l'homme politique est un personnage ignare, grossier, sans finesse ni scrupule. Il n'arrive, d'ailleurs pas, à comprendre qu'il soit arrivé si haut. C'est simple, il ne sait même pas parler. Quant à réfléchir... Son explication est que le monde est mal fait. Pour celui qui a le pouvoir, l'homme de science est un doux rêveur, un "bouniyya", coupé de la vie réelle, un idéaliste. Il a du mal à imaginer son utilité sur terre. Et ce temps fou qu'il gaspille à lire des livres et surtout à en écrire... Il rationalise son incompréhension : après tout, il faut de tout pour faire un monde. Mais en son for intérieur, le politique est moins tranchant et il lui arrive même d'envier

"l'autre" puis, de nouveau, c'est la rationalisation: on ne peut pas tout avoir.

EN ALGERIE

Le désir de politique est énorme et les universitaires sont les premiers sur les rangs. Il suffit de voir le nombre de candidatures d'universitaires aux élections nationales et régionales. Tout se passe comme si "arriver" socialement parlant c'est accéder à un poste politique, l'université étant pour eux une solution d'attente. Les "demandeurs" viennent indifféremment des sciences exactes et des sciences sociales même si les politiques, dans leur proverbiale suffisance, préfèrent ceux des sciences exactes parce que ça fait plus scientifique et donc plus sérieux. Quant à ceux des sciences sociales, ils vivent toujours dans la croyance qu'il leur appartient à eux de guider la cité. Le sociologue considère que puisque la société c'est son objet, il est mieux armé et mieux placé que quiconque pour réussir sa gestion et éventuellement sa transformation. Passer de la posture connaissance à la posture action ne semble poser, pour lui, aucun problème. L'économiste, lui, se pose en expert de ce qui fait le fondement de la société, l'économie. Puisque c'est l'économie qui détermine le tout social, celui qui a la haute main sur l'économie commande la société. C'est ce qui explique le nombre important d'économistes qui ont exercé le pouvoir directement comme ministres ou indirectement comme conseillers du prince...

Mais en devenant politique, l'homme de science s'aperçoit qu'il a peu de prise sur les hommes et les choses parce que lui manque quelque chose d'essentiel : le "poids". Ce n'est pas un "historique", il n'a pas été officier de l'ALN ou l'ANP, il n'est pas de la famille du Président, il n'est pas d'une tribu ou d'une zaouia influente et crainte, bref, il n'y a aucune force derrière lui et il ne représente que sa propre personne. Il est là de par la grâce de l'instance ou du groupe qui l'a nommé et il est tenu de faire sa politique. Que son groupe tombe en disgrâce ou tombe tout court et ses jours sont comptés. Du fait de cette grande précarité, ne rien faire c'est la sagesse même et entreprendre quoi que ce soit, c'est la porte ouverte à l'aventure...

L'état de la science, dans notre pays, n'est pas enviable et la raison n'est pas scientifique mais politique. Il faut se rendre à l'évidence : le pouvoir politique n'a pas besoin de savoir. Le grand avantage du pétrole est qu'il se transforme facilement en dollars et les dollars permettent de tout acheter y compris le savoir. Le recours à l'assistance étrangère est, alors, la solution la plus

économique, politiquement parlant, et la plus commode. On comprend également pourquoi il est fait fréquemment appel aux bureaux d'étude et d'expertise européens et nord-américains.

Dans le rapport à la science, il y a deux niveaux différents, voire opposés. Le niveau de l'explicite, du formel et de l'officiel se distingue par une célébration souvent bruyante du savoir. Au savoir, est dédiée, par exemple, une journée dite Journée de la science (le 16 Avril). Les versets coraniques, les hadith, les poèmes, les dictons et proverbes en faveur de la science sont fréquemment rappelés et abondamment commentés. Cela, c'est le spectacle. Dans la réalité des choses, ni la science et savoir ni leurs porteurs ne jouissent d'un statut ou d'un prestige particuliers. Bien plus, ce qui s'observe c'est la généralisation d'une attitude de mépris et les porteurs de science et de savoir ne sont pas loin d'apparaître comme de pauvres types, des ratés. On met face à face longueur des études et modicité des revenus. La tentation est donc grande de passer de la science à la politique et les politiques eux-mêmes sont là pour l'encourager. Mais tel le papillon qui se brûle les ailes et tombe pour s'être trop approché de la lumière, le scientifique qui fait le saut s'aperçoit vite qu'il n'est plus rien, ni savant ni politique.

Socialement dévalorisés la science, le savoir et leurs porteurs sont politiquement objet de défiance. C'est que le savant est perçu comme concurrent. On se méfie des compétences parce qu'elles disposent de leur propre légitimité et n'attendent pas du pouvoir qu'il la leur accorde. C'est ainsi que les responsables aux postes de responsabilités dans la recherche et l'enseignement supérieur, par exemple, ne sont pas désignés par leurs pairs mais par des instances politiques ou plus précisément par les maîtres du moment de ces instances et ces désignations se font généralement non sur la base de la compétence mais sur des critères subjectifs. L'élément docilité est, ici, centrale : "je te fais "roi" bien que tu ne disposes pas des qualités requises. En échange, tu fais "ma" politique". Cette manière de voir est présente partout mais elle est particulièrement destructrice dans ce domaine, aujourd'hui, si sensible et si déterminant qu'est le savoir.

Djamel Guerid

LA NATION
HEBDOMADAIRE NATIONAL

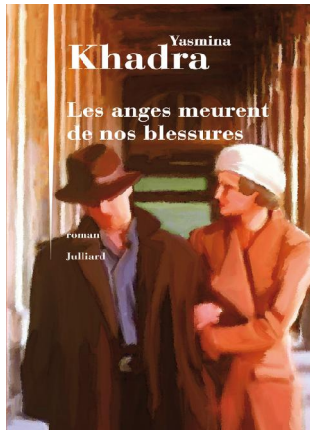
9 Janvier 2013

[BIBLIOGRAPHIE]

Les anges meurent de nos blessures

Editions Julliard/Casbah 2013

Il avait pour lui une candeur déconcertante et un direct du gauche foudroyant. Il connut la misère et la gloire, mais seul l'amour des femmes parvint à combler sa soif d'absolu. De l'ascension à la chute, le destin hors du commun d'un jeune prodige adulé par les foules, poussé au crime par un malentendu.

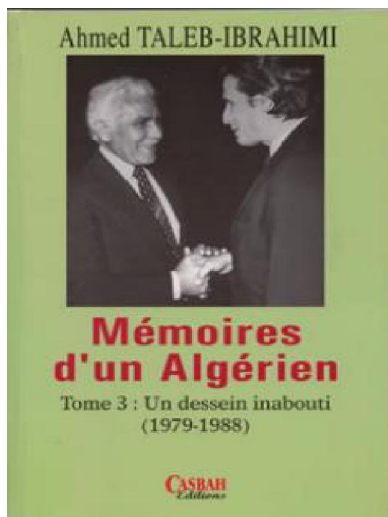


Troisième Tome des mémoires Un dessin inabouti

Ahmed Taleb-Ibrahimi

Editions Casbah, Alger, 2013

Ahmed Taleb-Ibrahimi raconte, dans le troisième tome de ses mémoires Un dessin inabouti, qui sera publié prochainement aux éditions Casbah, la bataille autour de la succession de Boumediène menée entre le fringant ministre des Affaires étrangères, Abdelaziz Bouteflika, et le secrétaire général du FLN, Mohamed Salah Yahiaoui.



[BIBLIOGRAPHIE]

Camus au Panthéon Discours imaginaire

Henri GUAINO

Editions Plon, 2013

Un discours imaginaire rêvé par Henri Guaino qui rend hommage avec brio à Albert Camus et à son sens de l'engagement.

« Lecteur qui ouvrez ce livre, sachez que vous n'y rencontrerez pas le Camus le plus vrai, le plus authentique mais seulement celui que j'aime. Car je l'aime comme chacun de nous aime, c'est-à-dire à ma façon qui est une façon forcément particulière.



PLON

[MUSIC]

Cameleon Rechany, 2012



Le groupe Caméléon c'est une fusion d'influence, le tout enveloppé dans des rythmes et des couleurs musicales algériennes, et qui a pour objectif d'imposer sa propre musique. Une musique qui s'affranchit de tout type d'appartenance de style, de forme de jeu, de famille musicale, de règles à respecter.

[PARUTION]

Les maîtres penseurs ALBERT CAMUS Oct.-Nov. 2013

Albert Camus, c'est l'histoire d'une revanche. Malmené par ses contemporains, l'auteur de l'Etranger et de la Peste est en train de devenir une icône de la liberté et de la révolte.

Cent ans après sa naissance, ce nouvel opus de la collection Les Maîtres Penseurs du Point décrypte le mythe Camus. Pourquoi cette résurrection ? Que sait-on vraiment de lui ? Et s'il était moins vertueux qu'on ne le dit ?

